

L'entreprise face à la criminalité

Septembre 2019

**Néolibéralisme et criminalité
Criminalité à l'international
Agressions et violences urbaines
Braquages
Grande criminalité
Mafia
Les gangs nigériens
Cybercriminalité
Malveillance**

Néolibéralisme et criminalité

Mme Clotilde Champeyrache est maître de conférences en économie à l'Université Paris 8 et enseigne au CNAM. Elle est une spécialiste de l'infiltration mafieuse dans l'économie légale. Elle a publié chez CNRS Éditions « Société du crime, un tour du monde des mafias » en 2011 et « Quand la mafia se légalise. Pour une approche économique institutionnaliste » en 2016.

En août 2019, elle a publié au PUF un ouvrage intitulé « La face cachée de l'Économie », où elle étudie les frontières entre l'économie légale et criminelle.

Elle explique qu'il est indispensable de ne pas réduire l'économie criminelle à la seule production de marchandises prohibées. Il faut porter le regard sur l'ensemble des comportements impliquant le non-respect ou le contournement des lois. Par ailleurs, l'économie est une discipline actuellement dominée par une vision pacifiée du monde et ignorant la dimension conflictuelle. Cela n'est pas la manière la plus pertinente pour comprendre les enjeux liés au non-respect des lois par les différents acteurs économiques. En fait, une théorie où l'économie est réduite aux seuls mécanismes du marché présente des tendances à tolérer certaines formes de criminalité au nom de l'existence d'une offre et d'une demande.

Il est nécessaire d'identifier les critères de délimitation du légal et de l'illégal et Mme Champeyrache se demande si l'on peut considérer cette ligne de démarcation comme étanche ?

Une première certitude est que le marché est un ordre naturel, incontestable et incontesté. Le modèle théorique exclut pour certains agents la possibilité de manipuler les marchés par le biais de la corruption ou des ententes ou de s'adonner à des comportements criminels.

La seconde conviction est que le marché transforme la rareté en harmonie et non en conflit et enfin la troisième conviction fait de la transaction le principe absolu de l'économie.

Cependant, l'activité humaine ne saurait raisonnablement être réduite à cette vision, car il y a des déclinaisons négatives de ces activités et la criminalité en est une.

Elle établit que l'économie en tant que discipline est mal armée pour aborder la dimension criminelle de cette économie, car il y a des phénomènes à cheval entre les sphères légales et illégales. Il y a également le fait que des individus appartenant à la sphère légale puissent se livrer à des activités illégales et aussi que des criminels exercent également des activités tout à fait légales.

Elle précise que la comptabilité nationale tend à s'affranchir de la frontière entre le légal et l'illégal. Il n'y a pas deux sphères économiques, l'une légale, l'autre illégale, parfaitement étanches et juxtaposées.

Les marchés illégaux sont extrêmement variés : la drogue, le trafic d'armes, de migrants, d'organes, d'espèces animales et végétales, la contrefaçon.

Elle se penche sur les auteurs qui ont analysé l'économie des marchés illégaux, parfois pour en minimiser les effets, tel l'article de Gary Becker en 1968 dont elle critique les bases contestables. De même, elle critique la position de Thomas Schelling qui prétend que le monopole des marchés illégaux engendre des profits pour les associations criminelles et propose donc de libéraliser les marchés illégaux.

Elle procède ensuite dans son ouvrage à une analyse approfondie de différents sujets : l'évolution économique de la législation et la banalisation du crime, la déviance entrepreneuriale, en remarquant qu'il n'y a pas de grand enrichissement sans transgression. Elle aborde la criminalité en col blanc et

l'infiltration criminelle dans l'économie légale et analyse également les objectifs de contrôle du territoire, en particulier dans l'action des mafias.

Elle conclut en rappelant que l'adhésion des membres d'une collectivité aux règles établies et dominantes, parce que ces dernières sont perçues comme juste sont indispensable à la pérennité des systèmes démocratiques et souligne que la criminalité des classes supérieures, dont elle montre des exemples, attaque les fondements de la société en minant la confiance et le respect des institutions.

Un livre que tous ceux qui travaillent dans les domaines côtoyant la criminalité devraient être imprégnés.

..../....

Pour lire la suite de la veille Aconit, il est nécessaire, pour s'abonner, d'adresser un mail à jean.lucate@aconit.eu en mentionnant les informations suivantes :

Société

Adresse :

Téléphone :

Nom de la personne responsable :

Adresse mail :

Prix de l'abonnement : 480,00 € TTC

Dès la réception de ces informations vous recevrez une facture correspondante.